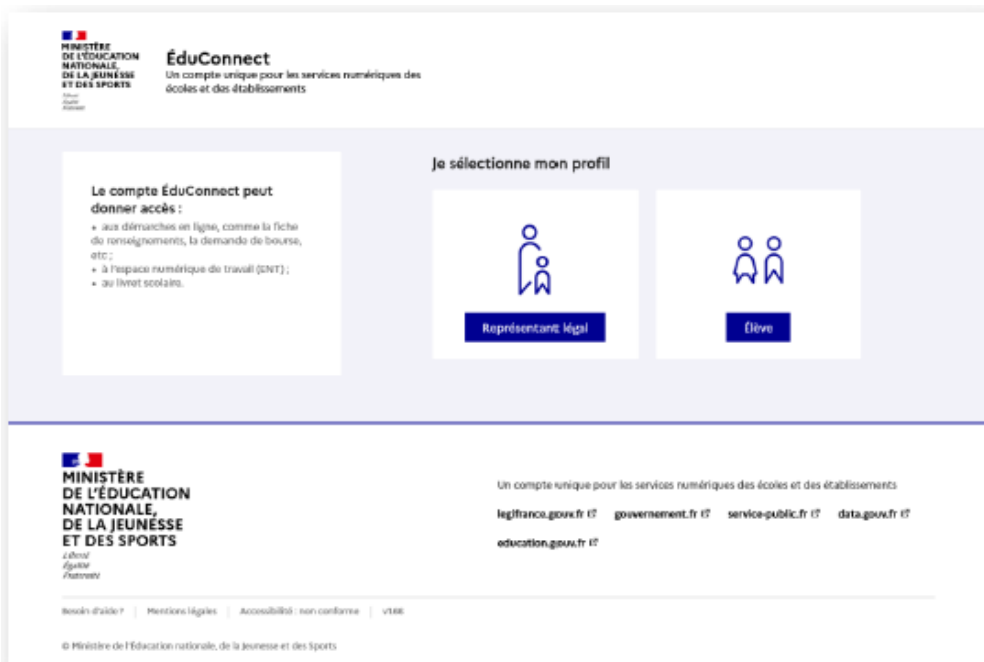
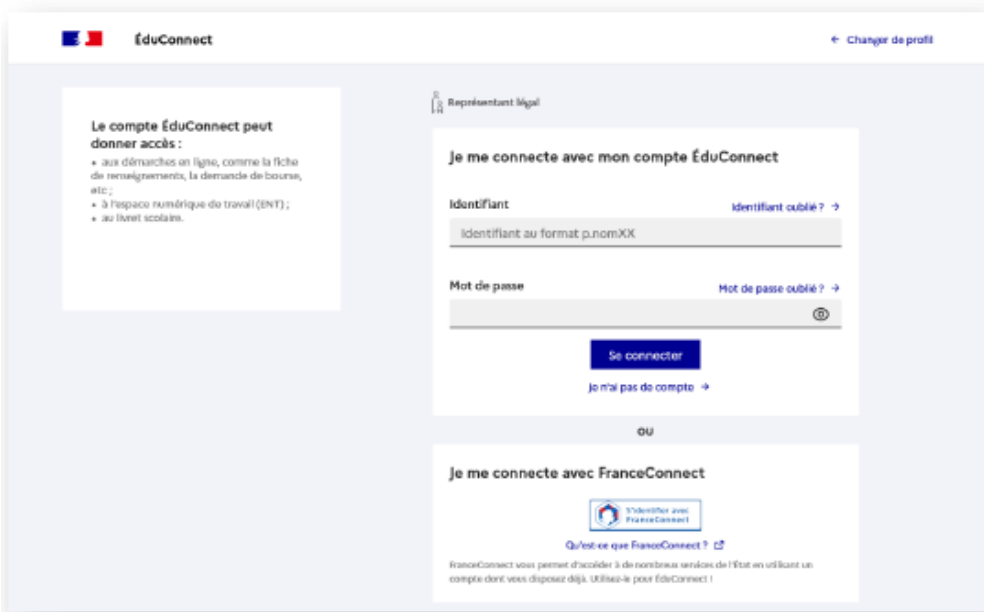


VOEUX DEFINITIFS D'ORIENTATION

1. Se connecter à Educonnect



La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :



Mes services
?

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
---	---	---	---

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.
 Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le service en ligne affectation [?](#)

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ?
Assistance

ATTENTION : OBLIGATION d'avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe !

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

2. Formulation de vœux définitifs

Mes services
?

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

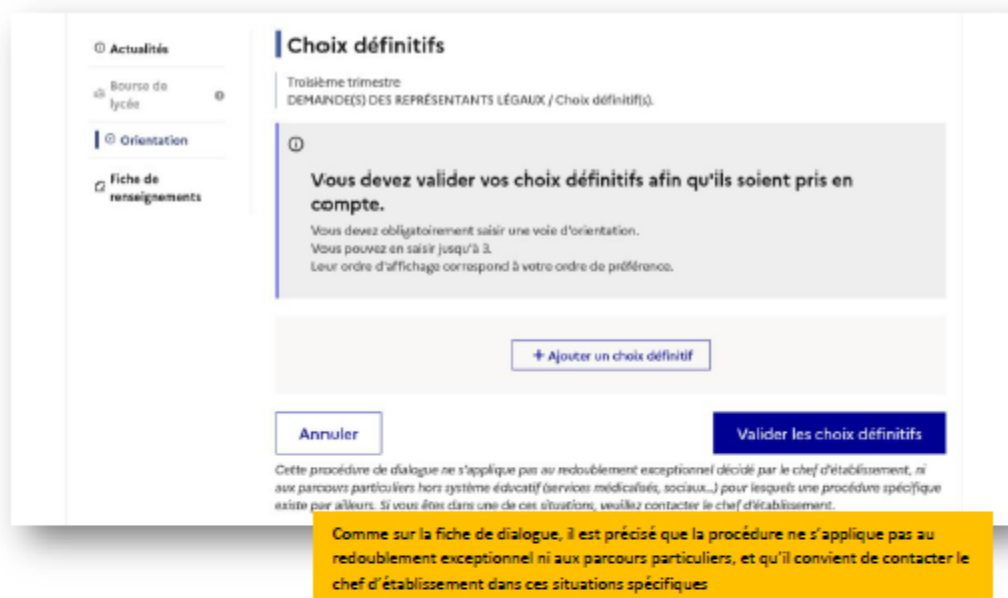
Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
---	---	---	---

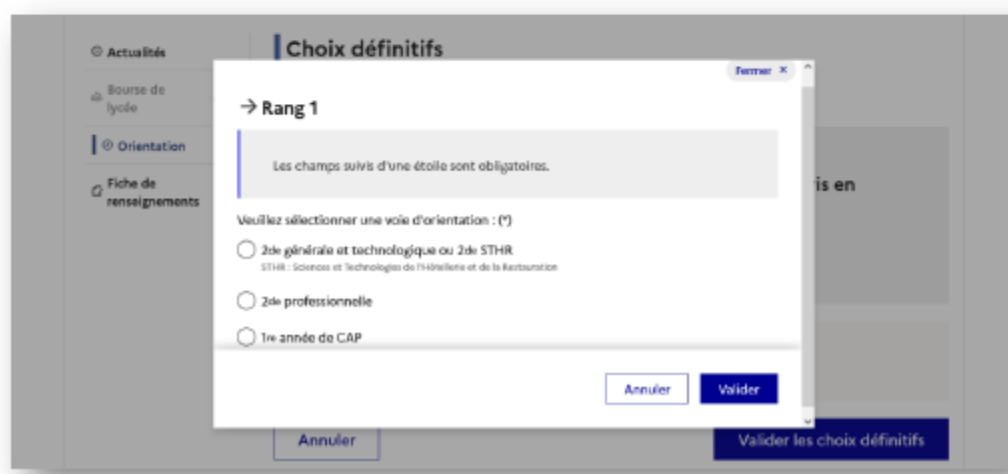
Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.
 Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le service en ligne affectation [?](#)

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ?
Assistance



La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence, le rang peut être toutefois modifié :



Voeux 2GT

Il n'y a pas d'autres informations à compléter pour la sélection de 2^{de} GT ou 2^{de} STHR

The screenshot shows a dialog box titled '→ Rang 1' with a close button in the top right corner. Inside the dialog, there is a message: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, it says 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (which is selected), '2^{de} professionnelle', and '1^{re} année de CAP'. A small text below the first option reads 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'. At the bottom of the dialog are two buttons: 'Annuler' and 'Valider'. The background shows a sidebar with 'Orientation' and 'Fiche de renseignements', and a main area with a 'Valider les choix définitifs' button.

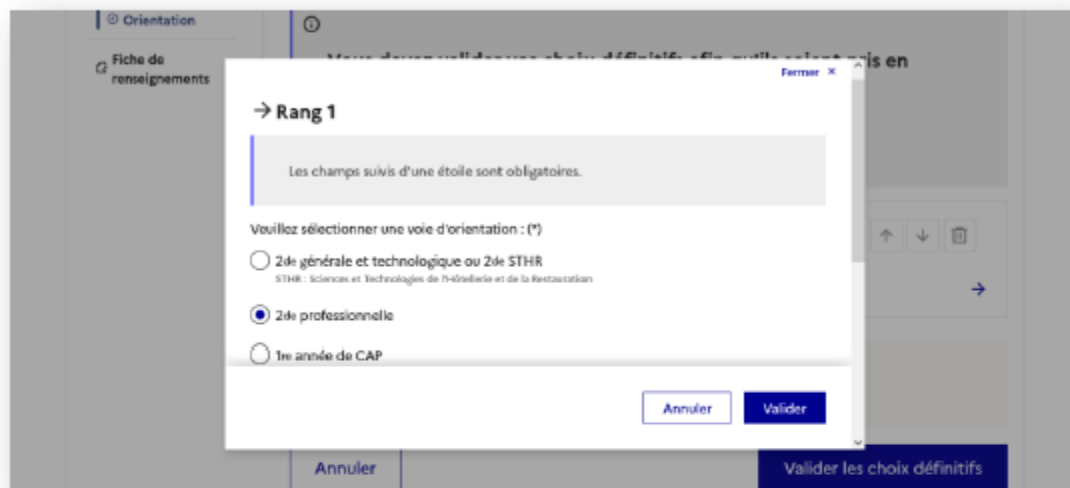
Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection s'affiche, il est possible de valider les choix définitifs saisis et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

The screenshot shows a summary screen with a title bar 'Orientation' and a sidebar 'Fiche de renseignements'. The main content area has a warning icon and the text: 'Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.' Below this, it says: 'Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' There is a section for 'Rang 1' with the text '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' and a right arrow button. Below this is a button '+ Ajouter un choix définitif'. At the bottom are two buttons: 'Annuler' and 'Valider les choix définitifs'.

Voeux 2PRO ou 1CAP

2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

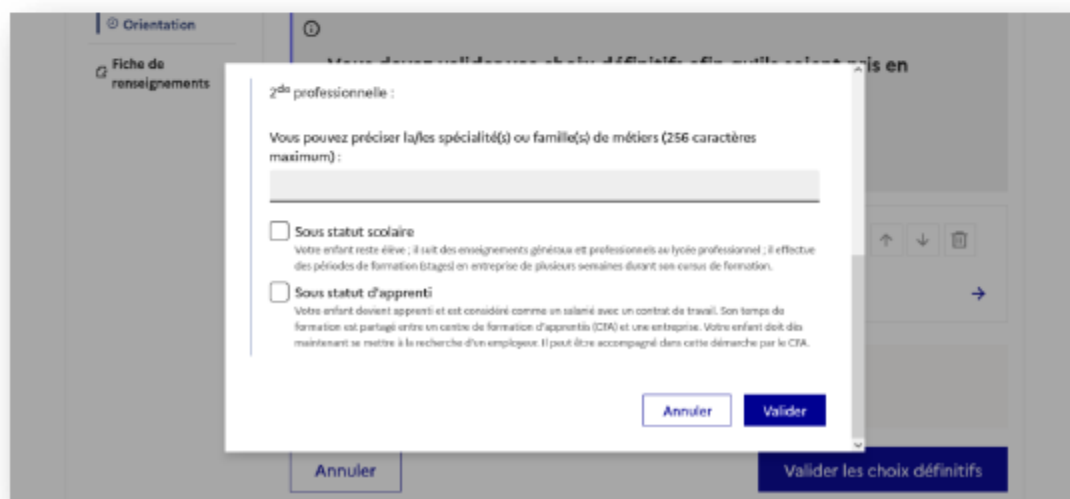


The screenshot shows a web interface with a modal window titled "→ Rang 1". The modal contains the following text and options:

- Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.
- Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP

Buttons: Annuler, Valider

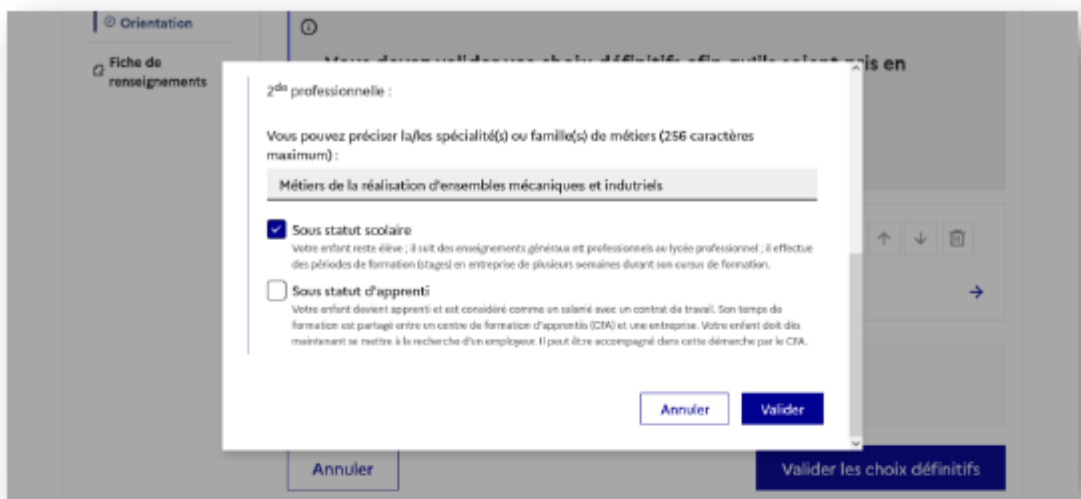
Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.



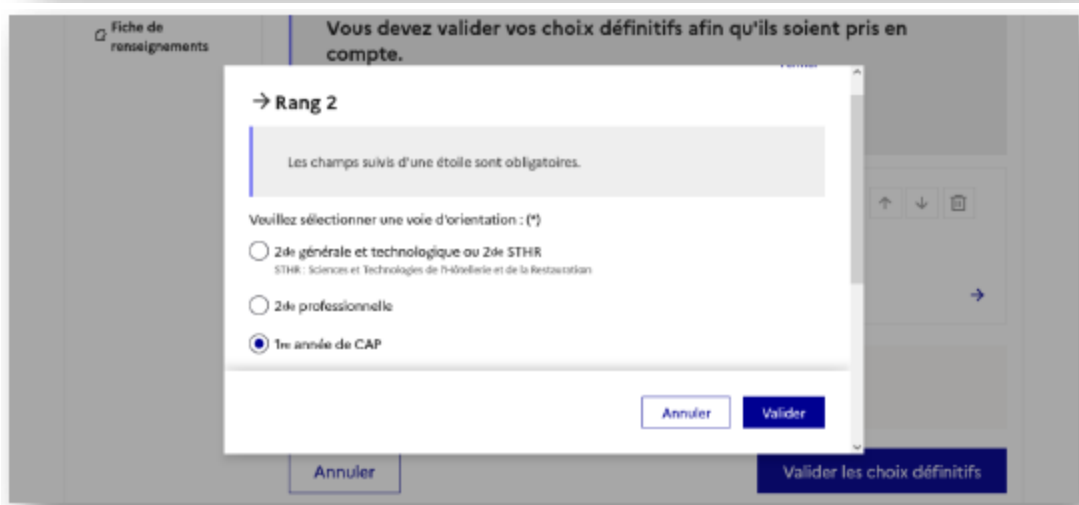
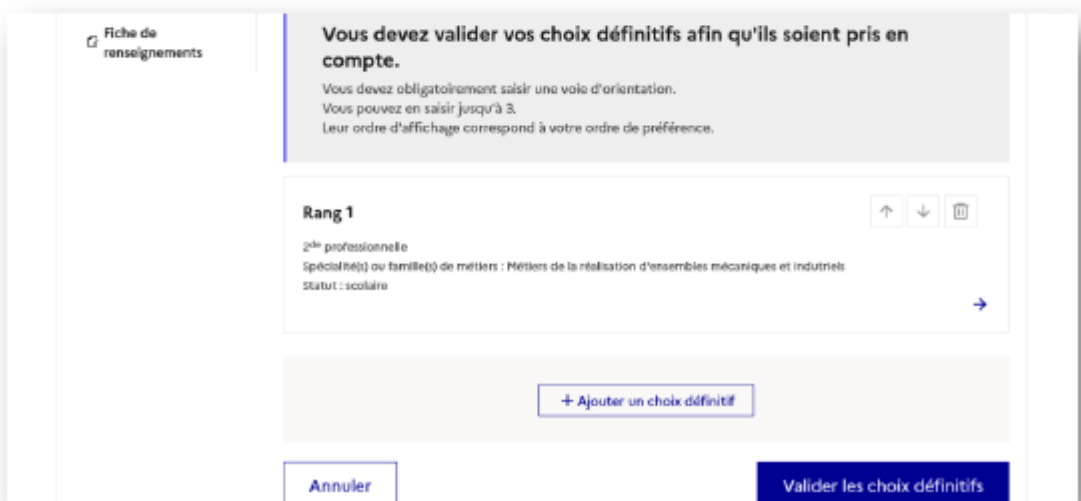
The screenshot shows a web interface with a modal window titled "2^{de} professionnelle :". The modal contains the following text and options:

- Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum):
- Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant ses cursus de formation.
- Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Buttons: Annuler, Valider



es informations complémentaires indiquées sont affichées :



ATTENTION : chaque vœu formulé doit être validé

La sélection doit être validée pour être affichée dans le récapitulatif avec le rang choisi :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
Statut : scolaire →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique
Statut : apprenti →

+ Ajouter un choix définitif

Annuler Valider les choix définitifs

3. Validation des choix définitifs

Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs doit être validé pour être enregistré :

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des transitions numérique et énergétique
Statut : scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique
Statut : apprenti

+ Ajouter un choix définitif

Annuler Les choix doivent être validés pour être enregistrés Valider les choix définitifs

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des choix :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

4. Possibilité de modifier

Modification des choix

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications.

Le bouton « Modifier les choix définitifs » permet d'activer la modification. Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des transitions numérique et énergétique
Statut : scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique
Statut : apprenti

Le bouton Modifier les choix définitifs active la modification

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation

Rang 1 ↑ ↓ 🗑️
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique option Systèmes
Statut : apprenti →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Statut : scolaire →

+ Ajouter un choix définitif

Annuler Valider les choix définitifs

Le bouton Annuler permet d'effacer les modifications et les saisies initiales enregistrées sont conservées jusqu'à la validation suivante

ATTENTION : chaque modification doit être validée

5. Mél envoyés aux représentants légaux

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 24/01/2022 à 15:08, nous vous remercions par ce message que votre(s) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1^{re} année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique option Systèmes
Statut d'apprenti
- Rang 2 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Statut scolaire

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix enregistrés.

Bien cordialement,
Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 24/01/2022 à 15:08 par Mlle Prénom NOM, nous vous informons par ce message que le(s) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1^{re} année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique option Systèmes
Statut d'apprenti
- Rang 2 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande.
En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,
Coordonnées de l'établissement

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

6. Réponse aux propositions du conseil de classe :

Consultation des propositions du conseil de classe

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

The screenshot shows a user interface titled 'Mes services'. On the left is a navigation menu with 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area is divided into four columns representing different stages: 'Phase provisoire Intentions', 'Phase provisoire Avis provisoires', 'Phase définitive Choix définitifs', and 'Phase définitive Propositions'. The 'Phase définitive Propositions' column is highlighted with a blue border. Below this, a text block explains that the class council has studied the choices and provides definitive proposals. It lists two options: 'd'accord' (agreement) and 'pas d'accord' (disagreement). A blue button at the bottom reads 'Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe'. At the very bottom, there is a dark blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and an 'Assistance' button.

L'un ou l'autre représentant peut répondre aux propositions du conseil de classe, l'affichage des écrans et les courriels transmis sont identiques pour chacun à cette étape.

Un seul représentant indique la réponse aux propositions et en cas de désaccord les représentants légaux sont tous informés qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

The screenshot shows the 'Propositions' section of the user interface. It details the 'Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION' and lists two proposed paths: 'Rang 1 : 1^{ère} année de CAP' and 'Rang 2 : 2^{de} professionnelle'. A yellow callout box on the right states: 'Les familles peuvent consulter la proposition du conseil de classe pour chaque choix, les conseils et la proposition pour une voie non demandée'. Below the proposals, there is a section for 'Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux' and 'Observations du conseil de classe'. A 'Retour des représentants légaux sur l'orientation' section contains a grey box with the instruction: 'Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.' Below this, there are four radio button options for selection. A yellow callout box on the left states: 'La réponse s'effectue en cochant les propositions acceptées ou le désaccord puis en validant.' At the bottom, there is a blue 'Valider' button.


Réponse aux propositions : accord

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 1^{re} année de CAP
- 2^{de} professionnelle
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

 La réponse validée ne peut plus être modifiée

Valider

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation en cas d'accord, l'affichage de l'écran est identique pour chacun :

Retour des représentants légaux sur l'orientation

①

Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Nom Prénom a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 26/01/22 à 16:25 :

- 1^{re} année de CAP
- 2^{de} professionnelle

Cette ou ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement. Pour toute question, adressez-vous au chef d'établissement.

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la demande effectuée en ligne le 26/01/2022 à 16:25 par **Prénom NOM**, nous vous confirmons par ce message que la(s) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour **Nôme Prénom NOM** a(a)nt été accepté(s) :

- 1^{re} année de CAP
- 2^{de} professionnelle

Celle(s)-ci devient(ent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement. Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.

Réponse aux propositions : désaccord

Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond à la demande des représentants légaux :

Rang 1 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :
2^{de} professionnelle

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

Valider

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 26/01/2022 à 16:39 par Mr Prénom NOM, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève Prénom NOM a(ont) été refusée(s) :

- 2^{de} professionnelle

Tous les représentants légaux sont informés de ce désaccord.
Vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement.

PRENDRE URGEMMENT RDV AU SECRETARIAT !!!!!